

—Vous ne le voulez pas ? Il me semble que seul ici j'ai le droit de prononcer ce mot. Puisque vous ne voulez pas, madame la duchesse, moi, je veux savoir qui a retiré la clef de ce cabinet.

—Mais... je ne ne sais, monsieur... L'une de mes femmes, sans doute.

—La clef de ce cabinet, madame la duchesse, donnez-la moi !

—Il n'en est pas besoin, monsieur de Chabot, s'écria Tancrede en poussant violemment la porte légère de ce passage secret. Ce n'est point un anant qui vous écoutait, c'est un homme qui voulait voir si vous seriez assez lâche pour violenter une femme !

—Ravi de vous voir, madame, avec le mercier huguenot, reprit ironiquement Henri de Chabot en se retournant vers Marguerite. Ce jeune homme attendait sans doute vos ordres. Quelque échantillon qu'il vous avait apporté, je suppose ? Par la morbleu ! ceci vaut que l'on prévienne nos convives ; ils vous donneront leur avis. Voilà des pratiques que j'amène à M. Charles ! ajouta insolemment Henri de Chabot en ouvrant les battants de la galerie et en faisant signe à plusieurs gentilshommes qui l'attendaient.

—Fussent-ils le double, Henri de Chabot, je pense qu'ils ne pourront me retenir. Je dois partir d'ici, je n'ai pas de temps à perdre : laissez-moi !

Et, tirant une épée, le jeune homme allait s'ouvrir un passage. Le duc partit tout à coup d'un éclat de rire.

—Trêve de railleries, monsieur de Chabot ! s'écria Tancrede ; dans peu, vous saurez pourquoi je venais chez ma sœur. Avant de vous mesurer avec moi, avez-vous dit, il faut que je sois noble et gentilhomme ? Eh bien, monsieur le duc, le parlement va faire de moi un homme plus noble que vous ! Le parlement veut des preuves ! Il en aura ! Il ne reniera pas l'écriture de mon père !

—Par malheur, jeune homme, répondit Chabot en reculant de trois pas et en tirant de son pourpoint un rouleau d'où pendait un double scel de cire jaune, par malheur, il est trop tard ! Les trois chambres, à ma prière, ont tenu leurs assises cette nuit ; j'en viens à cette heure. Voici l'acte du parlement qui fait défense au nommé Tancrede... vous lisez au nommé, de prendre le nom et les armes de la maison de Rohan, et à la duchesse de Rohan, sa mère, ou à tous autres, de lui en donner la qualité, sous les peines portées par les ordonnances. Que pense de cet acte le nommé... Tancrede ?

—Que cela est infâme ! reprit le jeune homme atterré. Oh ! mais cela est impossible ! je n'ai pas même été défendu !

—Défendu ou non, vous avez été jugé !

—L'épée du jeune homme venait de tomber de sa main, et la sueur ruisselait de son front...

—La chance est pour vous, monsieur de Chabot, reprit d'une voix lente Tancrede, en se dégageant doucement de l'étreinte de Marguerite. Mais le ciel de la France est gros d'orages, mais vous êtes de la cour, et le parlement la hait. Si je ne puis vivre en Rohan, grâce à vous, en dépit de vous M. de Chabot, je saurai mourir digne de mon père, en Rohan !

—Adieu, Marguerite, continua le jeune homme. A défaut de ma mère, moi, je vous bénis, ma sœur.

Elle s'était jetée à ses pieds ; il la releva et la serra contre sa poitrine ; puis il sortit le front haut, et sans saluer aucun de ces seigneurs.

—Perdu ! murmura-t-il ; jugé !

—Il vous reste quelqu'un, lui dit un homme qui lui présenta l'étrier à la porte de l'hôtel. On se battra dimanche aux portes de Paris ; venez.

Tancrede serra la main de Priolo et s'élança à ses côtés au milieu des rues sombres qui avoisinaient l'hôtel.

VII

VINCENNES

A l'époque de cette histoire, trois partis venaient de s'établir dans le parlement même. Le premier était celui des frondeurs, nom donné par raillerie à ceux qui étaient contre la

cour et le ministre ; le deuxième, celui des mazarins ; le dernier, celui du parlement, qui voulait se faire médiateur entre le peuple et la cour. Déjà plusieurs troubles avaient éclaté, déjà la reine avait commandé aux maréchaux de la Meilleraie et de l'Hospital de monter à cheval avec leurs amis, d'aller par les rues, et de contenir le peuple par quelque acte de justice. Le mal était trop grand ; les séditieux avaient fermé les boutiques, tendu des chaînes par les rues, et fait des barricades jusque près du Palais-Royal. Le joug d'un étranger tel que Mazarin devenait odieux. Les troubles continuant de jour en jour, le prince de Conti et le maréchal de la Meilleraie, pour venir à bout plus promptement des Parisiens, avaient proposé de se saisir de l'île de Saint-Louis, de la porte Saint-Antoine, de l'arsenal de la Bastille ; c'était dans ce fort qu'ils voulaient conduire Leurs Majestés. Les troupes du roi occupaient tous les postes des environs de Paris, et, bien que le parlement en eût un plus grand nombre, les généraux ne faisaient aucun effort pour donner passage aux vivres. Ils ne venaient plus que d'un seul côté, de Brie-Comte-Robert, dont le parlement n'avait pas encore osé former le siège.

Un dimanche, le 31 janvier 1649, vers midi, dans un cabaret de Charenton (village dont M. le Prince s'était emparé et où il avait jeté trois mille hommes sous le commandement de Chanleu), plusieurs personnages étaient attablés. Parmi eux, on reconnaissait bon nombre de ces hotteurs ou paysans qui, toutes les nuits, s'échappaient furtivement des quartiers du roi pour vendre plus chèrement leurs denrées à Paris, où la misère ne se faisait que trop sentir. Ils réglaient leurs comptes sur une grande table de noyer, où ils avaient vidé leurs sacs de cuir, tout en promenant un long regard de défiance sur certains bourgeois armés qui jouaient aux dés à côté d'eux.

A l'angle de cette salle, digne du pinceau de Rembrandt par la teinte sombre que ses vitres en mailles de plomb répandaient sur les meubles et les figures, un vieillard et une jeune fille venaient d'achever un modeste repas. L'un et l'autre regardaient avec une anxiété croissante chaque cheval et chaque cavalier qui pouvaient passer sur la route obstruée par les barricades. Le vieillard était vêtu d'une longue robe à fourrures, sous laquelle il laissait voir d'épaisses bottines ; la jeune fille portait un costume étranger aux mœurs de la bourgeoisie parisienne, une robe entièrement noire, à rabat et à manches blanches, avec la houppe noire et le voile de même couleur.

—Une Hollandaise ! doux Jésus ! s'écria un bourgeois parisien armé de pied en cap pour la première fois de sa vie ; car alors tout Parisien était soldat, et ne ressemblait pas mal, par la gaucherie martiale de ses allures, sa pume, son poil ras et ses moustaches, eux gens qui vont tirer l'oie (1). Attendez-vous, ma belle demoiselle, des nouvelles de la sortie tentée par les nôtres ce matin pour nous ramener un convoi de vivres ? Parlez, je puis vous mettre au courant des noms glorieux qui composent la liste de ces intrépides. Je connais tous les généraux frondeurs.

—Je vous remercie, monsieur, répondit la jeune fille ; je voudrais seulement savoir vers quelle heure l'escorte de MM. de Noirmoutiers et de Vitry rentrera.

—Vers sept heures du soir, répondit le bourgeois d'un air de tranquillité apparente.

—Encore sept heures d'attente ! sept heures de cruelle anxiété, mon bon père ! dit la jeune fille. Oh ! je crois que j'en deviendrai folle ! mais j'aurai de la force, du courage, reprit-elle en regardant le vieillard, qui fumait sa pipe d'un air soucieux et réfléchi.

En cet instant, plusieurs cavaliers, qui, tous, à leur costume, paraissaient être du parti de Paris, entrèrent précipitamment dans le cabaret. Ils peignaient du bout du doigt leurs moustaches fines et luisantes.

Ils ne tardèrent pas à s'asseoir dans un des recoins les plus obscurs de cette salle ; ils semblaient se concerter mystérieusement.

(1) Voir la *Satire Menippée*, le *Courrier burlesque de Paris* etc